septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par Carrollton avenue et les rues Short, Green et Sixième, désigné comme l'Int No. 213; le dit Int No. 214 mesure 301 pieds de face à Carrollton avenue sur 275 pieds de profondeur.

KENEALE, Mme JULIA—Taxe de 1880, montant à..... $6 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Trois-ième, Clinton et Burbie, désignés comme Ints Nos. 17, 18, 19 et 20 de l'Ilet No. 102; les dits Ints Nos. 17, 18 et 19 mesurent 90 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur, et l'Int No. 20 mesurent 32 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à..... $7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Madison, Simple, Cambronne et Troisième, désignés comme les Ints Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 117; les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Dix-neuvième sur 120 pieds de profondeur; les lots No. 10 forme l'encoignure des rues Madison et Simple, et les Nos. 14, 15, 16 et 17 mesurent 120 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

KOENIG, R.—Taxe de 1880, montant à..... 80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Short, Green et Mary, désigné comme partie du lot No. 31 de l'Ilet No. 140; le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur, et borne l'encoignure des rues Quatrième et Monroe.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à..... $6 00

Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Short, Green et Sixième, désigné comme l'Int No. 214, le dit Int No. 214 mesure 301 pieds de face à la rue Washington sur 275 pieds de profondeur.

KEISER, JACOB—Taxe de 1880, montant à..... $3 00

Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burdette, Adams, Pauline et Newcomb, désigné comme l'Ilet No. 314; le dit Ilet No. 314 mesure 301 pieds de face à la rue Burdette sur 300 pieds de profondeur.

KLEIN, ELIZABETH—Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Collapissa et Treizième, désigné comme l'Ilet No. 453; le dit Ilet No. 452 mesure 300 pieds de face à la rue Jefferson sur 300 pieds de profondeur.

KAY, R. — Taxe de 1880, montant à..... $1 02

Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Marks et Dix-neuvième, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilet No. 647; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas sur 115 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 à 21 mesurent 270 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds le tout No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Léonidas sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur.

KENNER, SUC. M.—Taxe de 1880, montant à..... 90c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clavis, Short, Washington et le fleuve Mississippi, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8 de l'Ilet No. 8; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Levee sur 60 pieds de profondeur.

KERN, AARON—Taxe de 1880, montant à..... $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues De Armas, McCarthy, Hillary et Clinton, désigné comme le No. 40 de l'Ilet No. 40; le dit lot No. 40 mesure 30 pieds de face à la rue De Armas sur 120 pieds de profondeur.

KIDD, HERMAN—Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Short, Huso, Commercial et Pearl, désigné comme lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 52; les dits lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent, chacun, 20 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 120 pieds.

KIDD, HERMAN—Taxe de 1880, montant à..... $1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Short, Commercial et Pearl, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 52; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Huso sur une profondeur de 120 pieds.

KNOW, Mme M. G.—Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Mary, Stortis et Sixte, désigné comme l'Ilet No. 573; le dit Ilet No. 573 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

KNOW, Mme M. G.—Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Mary, Stortis et Dix-neuvième, désigné comme l'Ilet No. 596; le dit Ilet No. 596 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

KNORR, Mme M. G.—Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Mary, Stortis et Dix-neuvième, désigné comme l'Ilet No. 596; le dit Ilet No. 596 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, j'vendrai' telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerai pas de propriété particulière, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'acheteur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rétractable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. FRED-ERICK KERN.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, No. 24 rue Union, Nouvelle-Orléans, 15 février, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'acte de la Législature de cet Etat, No. 96, de 1882, approuvé le 5 juillet, 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de District de cette paroisse, qui se trouve dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dix-neuvième, Clinton, Hillary et Delord, désigné comme les Ints Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40,